

Information sur l'opération Ordi-classe

Rapporteur : M. Le Président

Les écoles de la ville de Besançon bénéficient d'une mise en réseau qui leur permet, via les réseaux intranet et internet, d'accéder à des logiciels éducatifs communs, des bases de données documentaires, etc.

En s'appuyant sur cette expérience bisontine, la CAGB souhaite étendre ce système à l'ensemble des écoles de l'agglomération.

Pour cela, il est proposé l'inscription d'une somme provisionnelle de 76 000 euros au budget 2002 permettant de couvrir les frais en terme d'équipements et de logistique appropriés.

La démarche de travail retenue est la suivante :

1. D'ici juin 2002 : connexion de quelques écoles « pilotes » sur l'agglomération. Certaines de ces écoles seront un site relais pour d'autres dans le cadre des regroupements pédagogiques.
2. Sur l'année scolaire 2002-2003, l'opération sera étendue à l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon qui le souhaiterait.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide cette démarche de travail et l'inscription budgétaire.

Pour extrait conforme,

Le Président